
Rapport intermédiaire d'UCB – premier trimestre 2012

Forte croissance des ventes des médicaments phare et excellents résultats pour le pipeline

- Les ventes des médicaments phare Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®] atteignent un cumul de 200 millions au premier trimestre 2012 (+50 %).
- Les résultats financiers du premier trimestre sont conformes aux attentes de la société, avec un chiffre d'affaires global de EUR 877 millions.
- Excellents résultats pour le pipeline : approbation de Neupro[®] aux États-Unis; demande d'homologation de Cimzia[®] au Japon; début de l'étude de la polyarthrite rhumatoïde juvénile; résultats positifs pour l'arthrite psoriasique et la spondylarthrite axiale/spondylarthrite ankylosante; lancement de l'étude de phase III du CDP7851.
- Les perspectives financières 2012 sont confirmées.

Bruxelles (Belgique), le 26 avril 2012 - 7h00 (CET) – information réglementée
- UCB a publié aujourd'hui son rapport intermédiaire pour les trois premiers mois de 2012.

« UCB est aujourd'hui particulièrement bien positionnée pour relever les défis futurs. Au premier trimestre 2012, nous enregistrons une forte croissance des ventes de nos médicaments phare, à savoir Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®], qui a compensé l'érosion de Keppra[®] due aux produits génériques », a déclaré Roch Doliveux, CEO d'UCB. Nous sommes satisfaits des résultats de notre pipeline, qui comprend l'approbation de Neupro[®] aux États-Unis, des résultats cliniques positifs dans les études de phase III de Cimzia[®] (qui conduiront, espérons-le, à l'homologation de nouvelles indications permettant de favoriser l'accès du produit aux patients), et un nouveau médicament dont l'étude de phase III a démarré – l'anticorps de la sclérostine dans le traitement de l'ostéoporose post-ménopausique.

Le chiffre d'affaires global au premier trimestre 2012 s'établit à EUR 877 millions (-2%), grâce à la progression des ventes de Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®] qui a compensé, comme prévu, l'érosion des produits matures (dont Keppra[®]) dues aux génériques.

La rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent) et le bénéfice net sont conformes aux attentes de la société.



Progression continue des ventes des médicaments phare

Au premier trimestre 2012, les ventes combinées des médicaments phare d'UCB (Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®]) progressent à EUR 200 millions, soit une hausse de 50% à taux de change courants et de 46% à taux constants par rapport aux trois premiers mois de 2011. Cimzia[®] (*certolizumab pegol*), indiqué dans le traitement de la maladie de Crohn et de la polyarthrite rhumatoïde, a généré des ventes nettes de EUR 97 millions (+45% à taux de change courants ou +41% à taux constants). Les ventes de Vimpat[®] (*lacosamide*), indiqué en traitement d'appoint de l'épilepsie, augmentent de 67% (soit une hausse de 62% à taux constants), pour s'établir à EUR 76 millions. Celles de Neupro[®] (*rotigotine*), le patch contre la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos affichent une croissance de 26% (soit +25% à taux constants), également induite par les résultats concluants de l'étude sur les diverses formes de la maladie de Parkinson. Les ventes nettes totalisent EUR 27 millions. UCB mettra Neupro[®] à la disposition des patients américains dès juillet 2012.

Les ventes nettes de l'antiépileptique Keppra[®] (*lévétiracétam*) diminuent de 17% (-19% à taux constants) à EUR 222 millions, durant les trois premiers mois de 2012. L'érosion due aux génériques se poursuit aussi bien aux États-Unis, notamment en raison des versions génériques de Keppra[®] XR disponibles depuis septembre 2011, qu'en Europe, où le phénomène connaît une accélération. Dans d'autres régions et au Japon en particulier, les ventes d'E Keppra[®] affichent une croissance à deux chiffres.

Actualités R&D – Système nerveux central (SNC) :

En avril, Neupro[®] a été homologué aux États-Unis. Le patch stable à température ambiante est désormais approuvé pour les formes précoce et avancée de la maladie de Parkinson ainsi que pour le syndrome des jambes sans repos. Neupro[®] sera accessible aux patients américains dès juillet 2012.

En janvier, l'étude ouverte de phase II de Vimpat[®] comme traitement d'appoint des crises tonico-cloniques primaires généralisées (CTCPG) montre des résultats positifs. Le composé entrera maintenant en développement de phase III dans le traitement des CTCPG.

Tous les autres projets de développement clinique dans le traitement de l'épilepsie sont également en bonne voie : le *brivaracetam* en traitement d'appoint, Vimpat[®] en monothérapie aux États-Unis et en Europe, ainsi que l'UCB0942 en traitement d'appoint chez les patients pédiatriques.

Actualités R&D - Immunologie :

En janvier, UCB a déposé auprès du ministère de la santé, du travail et des affaires sociales du Japon une demande d'autorisation de mise sur le marché pour le *certolizumab pegol*. UCB et Astellas Pharma Inc. ont convenu de s'associer pour développer et promouvoir le *certolizumab pegol* dans le pays.



En février et en avril, respectivement, les études de phase III de Cimzia® dans le traitement du rhumatisme psoriasique et de la spondylarthrite axiale, notamment la spondylarthrite ankylosante, ont démontré des premiers résultats positifs. Une demande d'homologation de ces indications devrait être soumise aux autorités réglementaires d'ici la fin 2012.

En mars, le programme de phase III de Cimzia® dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde juvénile a démarré comme prévu. Les premiers résultats sont attendus au second semestre 2014.

Le mois d'avril a marqué le lancement du programme clinique de phase III sur l'anticorps de la sclérostine (CDP7851/AMG 785) pour le traitement de l'ostéoporose post-ménopausique. Le programme consiste en une étude de deux ans réalisée sur 5 000 femmes post-ménopausées atteintes d'ostéoporose. Cette étude aura pour objectif principal d'évaluer l'incidence de nouvelles fractures vertébrales à 12 mois. Les premiers résultats sont attendus pour la fin de l'année 2015.

Les autres projets de développement clinique en immunologie, à savoir Cimzia® "ExxelerateTM" et "C-EarlyTM", l'*epratuzumab* dans le traitement du lupus érythémateux disséminé, le CDP7851 pour la consolidation osseuse, l'*olokizumab* dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et le CDP7657 pour le traitement du lupus érythémateux disséminé, progressent comme prévu.

Perspectives confirmées pour l'exercice 2012

UCB s'attend à ce que ses résultats financiers de 2012 reflètent la croissance continue des ventes de Cimzia®, Vimpat® et Neupro® ainsi que l'érosion observée pour Keppra® aux États-Unis et en Europe suite à l'expiration du brevet correspondant. Le chiffre d'affaires global pour 2012 devrait atteindre environ EUR 3,1 milliards. L'EBITDA récurrent devrait osciller entre EUR 630 et 660 millions environ. Un bénéfice de base par action de EUR 1,60 à 1,70 est attendu, sur la base d'une moyenne pondérée de 176,4 millions d'actions en circulation.

Pour de plus amples informations :

Antje Witte, Investor Relations, UCB

T +32.2.559.9414, antje.witte@ucb.com

France Nivelles, Communications, UCB

T +32.2.559.9178, france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots, Media Relations, UCB

T +32.2.559.9264, laurent.schots@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. With more than 8 500 people in about 40 countries, the company generated revenue of EUR 3.2 billion in 2011. UCB is listed on Euronext Brussels (symbol: UCB).



Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis les déclarations ayant trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.